



Paroisse de
Montagny-Champvent

Montagny – Champvent

Assemblée paroissiale d'automne Du dimanche 19 novembre 2023 à 11h à Champvent

La présidente, Madame Anja Skrivervik, ouvre l'assemblée, il est 10h 50. Elle salue les membres de l'assemblée ainsi que les représentants des communes.

Ordre du jour :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Lecture et adoption du dernier PV du 19.03.2022
3. Budget 2024
4. Communications du ministre
5. Communications du Conseil régional et du Synode
6. Election complémentaire au Conseil paroissial
7. Fixation du nombre de conseillers paroissiaux pour la législature 2024-2029
8. Divers et propositions individuelles

1. Ouverture de l'assemblée.

Mme Skrivervik nous lit les principes constitutifs de l'EERV.

2. Lecture et adoption du dernier PV du 19.03.2023.

Madame Aude Tondini, secrétaire du bureau de l'assemblée, lit le PV du 19.03.2023.

Puis Mme Skrivervik le met en votation.

Ce PV est accepté à l'unanimité avec remerciement à la secrétaire.

3. Budget 2024.

M Mathieu Widmer, trésorier du conseil de paroisse, a distribué les budgets 2024 à l'assemblée.

Il est légèrement déficitaire.

Dépenses :

- Frais de chancellerie diminué au niveau des dépenses et le catéchisme, car moins de catéchumène et les activités sont au niveau de la région.
- Contribution stable de la région et du canton.

Recettes :

- En diminution, les offrandes des cultes et la rétribution des communes.

Mme Skrivervik le met en votation.

Le budget est accepté à l'unanimité avec remerciement à ses auteurs.

4. Communications du ministre.

Mme Anne-Christine Rapin, ministre, rapporte les diverses activités de la paroisse.

Elle explique sa préoccupation car deux cultes à Montagny n'avaient aucun

paroissien. Une réflexion est en cours sur la manière d'effectuer les cultes dans ce

temple. Un appel est donné aux paroissiens qui auraient envie d'y participer. Rappel

aussi sur le manque d'organiste dans la paroisse.

L'information est jointe à ce PV (Annexe 1).

5. Communications du Conseil régional et du Synode

Mme Maud Monnier Décoppet, présidente du conseil de paroisse, lit le message du conseil régional. Il nous informe sur :

- Réorganisation de l'EERV dans la Région
- Situation financière des paroisses et modulation des contributions
- Renouvellement du corps ministériel.
- Accueil des réformés du secteur Baulmes-Vuiteboeuf
- Une nouvelle législature démarre l'été prochain. Les laïcs disposant de compétences spécifiques ou généraliste sont bienvenus.

Le message est joint à ce PV (Annexe 2).

Monsieur Jean-Frédérique Leuenberger, représente le Synode, et nous informe sur :

- L'agrégation des 3 pasteurs et une diacre, ainsi que la présentation de 14 animateurs d'Eglise, lors du culte synodal du 2.9.2023.
- Le budget présente un déficit. Chaque région devra choisir un demi-poste de sa dotation qui ne sera pas repourvu.

- Gouvernance : Une proposition du Synode est : « de décider si l'on simplifie ou non les échelons de la structure de notre EERV en supprimant le niveau régional (Assemblée régionale et conseil régional) ou plutôt les structures paroissiales (en ne faisant que des secteurs paroissiaux et regroupant les tâches au niveau de la Région) ».

L'information est jointe à ce PV (Annexe 3).

Première question de l'assemblée sur la gouvernance : Le travail de proximité et la masse de travail effectuée par les conseils sont sous évalués et donc cette proposition paraît inappropriée. Réponse du représentant du Synode : il y a des changements de société et l'EERV doit s'adapter. Comme exemple, lorsque le caissier vient à manquer dans une paroisse, le soutien au niveau régional devient évident, et il s'agit de situation récurrente.

Seconde question de l'assemblée : la nomination de Monsieur Leuba, ancien conseiller d'Etat, questionne. Quel était son rôle passé dans l'église ?

Réponse du représentant du Synode : Le passé d'homme politique de Monsieur Leuba est un atout pour l'EERV car il connaît bien les institutions. Il faisait partie de la paroisse de sa commune comme lecteur mais ne pouvait pas s'investir par sa fonction.

6. Election complémentaire au Conseil paroissial

Aucune proposition pour un nouveau conseiller ou une nouvelle conseillère pour rejoindre le Conseil de paroisse. La présidente de l'assemblée paroissiale remercie les membres du conseil pour leur travail.

7. Fixation du nombre de conseillers paroissiaux pour la législature 2024-2029

Mme Skrivervik donne la parole au Conseil de paroisse. La secrétaire du conseil de paroisse propose que le conseil soit ouvert à d'autres personnes. Le caissier propose d'avoir 5 membres car la paroisse est petite. La ministre soutient ce nombre de conseiller. La fixation du nombre de conseillers est fixée à 5 après acceptation de l'assemblée de paroisse.

8. Divers et propositions individuelles

Mme Maud Monnier Décoppet annonce sa démission de la présidence et du conseil de paroisse au printemps.

Il n'y a pas d'autres propositions individuelles.

L'Assemblée est levée à 11h43.

La Secrétaire

Aude Tondini

La Présidente


Anja Skrivervik

Champvent, le 19 novembre 2023

Montagny-Champvent

Assemblée paroissiale d'automne

Dimanche 19 novembre 2023, à l'issue du culte

Activités paroissiales à venir :

Je vous en ai déjà présenté plusieurs lors au moment des annonces dans le culte.

- ▶ **Dimanche 3 décembre**, ce sera le 1^{er} dimanche de l'Avent. Comme c'est l'habitude dans la paroisse, il n'y aura pas de culte le matin, mais le culte et Feu de l'Avent, vous sera proposé à 18h, devant l'église de Chamblon. Il débutera par un temps autour du feu, puis nous irons au chaud dans l'église, avant de ressortir et de finir ce moment autour du feu. Une soupe sera servie, avec du pain. Si vous souhaitez griller un cervelas, prenez-le avec vous, ainsi qu'une baguette, ce sera utile pour ne pas vous griller les doigts au passage !
- ▶ **Judi 7 décembre**, il y aura « Prière de Taizé », de 19h15 à 19h45 à l'église de Chamblon. Pause en janvier, et reprise régulièrement tous les 1ers jendis du mois, dès le **1^{er} février 2024**.
- ▶ Le **vendredi 1^{er} décembre**, s'il la météo est clémente, il y aura, la fête de l'Illumination de l'étoile de l'église de Montagny, elle débutera à 18h30 devant la Maison de commune par un cortège aux flambeaux, avec montée à l'église, puis vin chaud et thé à la cannelle.
- ▶ Une crèche va être réalisée dans le garage de la Cure, elle sera bricolée par les enfants de la paroisse et les monitrices. Elle sera visible dès le 10 décembre, jusqu'au 6 janvier, entre 6h30 à 22h30, tous les jours.
- ▶ **Dimanche 10 décembre**, il y aura « Culte ensemble », animé musicalement par les deux chœurs d'hommes de la paroisse « Chor'Hommm » et la « Chorale de Method-Suscévaz ». Ce culte qui aura lieu à 10h à Montagny, et sera suivi d'un apéritif.
- ▶ Le programme des **activités des aînés** vient d'être imprimé, il sera distribué prochainement.
La première activité sera le repas de Noël, qui aura lieu cette année à la Grande salle de Method, vu que le restaurant des Casernes est fermé. Ce repas va avoir lieu le jeudi 7.12. En janvier et en mars, il y aura des récits de voyage illustrés de photos. Et en février, il y aura la raclette des aînés à Champvent.
- ▶ **Mercredi 20.12 – Noël des enfants de la paroisse, cette année à MONTAGNY**. Il se vivra à l'église, avec les enfants, et il y aura une saynète, des chants de Noël, et un sapin ! Rendez-vous à 19h.

- ▶ **Dimanche 24.12** : il n'y aura pas de culte le matin, dans la paroisse, mais bien sûr, il y aura la **Veillée de Noël** à 23h à l'église de Montagny, avec Sainte-Cène, comme l'année dernière. Il y aura un conte, et nous illuminerons le sapin décoré pour le Noël des familles.
Il y aura vin chaud et thé, servis à l'issue de la veillée.
- ▶ **Lundi 25.12 – Culte du matin de Noël**, à **10h à Mathod**, avec Cène
- ▶ **Dimanche 31 décembre**, il n'y aura pas de culte dans la paroisse, mais il y aura un culte à 9h au Temple à Yverdon, et un culte « Ensemble », sous-régional est proposé à Ste-Croix, par les pasteurs Jean-Christophe Jaermann et Sophie Mermod Gilliéron. Il aura lieu à 17h à l'église de Ste-Croix.
- ▶ **07.01 –culte** animé par la Fanfare « L'Alliance » de Baulmes-Champvent
- ▶ **04.02 – Brunch Terre Nouvelle à Treycovagnes**, avec les chœurs d'hommes, qui animeront musicalement le culte. Le culte débutera à 10h30 comme d'habitude. Nouveauté cette année : pas de présentation en début d'après-midi du projet, mais l'invité, M. Daniel Tillmanns interviendra durant le culte. Il présentera les divers projets que l'EPER soutien au Bangladesh.
- ▶ **Flyer de recherche de fonds**, avec cette année, non pas des photos de nos activités passées, mais dans un décor festif, les divers rendez-vous du temps de l'Avent et des Fêtes de fin d'année – **Merci d'y faire bon accueil !**
- ▶ **La table des cultes** pour le prochain semestre est en voie de finalisation. Cependant, au vu de ce qui s'est passé cette année, le Conseil paroissial souhaiterait mettre sur pied, pour que, durant le 1^{er} semestre, un petit groupe de réflexion réfléchisse à trouver une offre sympa de célébrations qui pourraient se faire tous les mois à Montagny. En effet, ces derniers temps, plusieurs fois, il n'y avait personne ou quasi personne lors du culte ici à l'église du village, et nous souhaiterions profiter de l'occasion pour proposer autre chose, quelque chose de différent, peut-être à une autre heure, un autre jour, sous une autre forme... Bref : si cela vous intéresse de réfléchir à ce qui pourrait se faire, ici à Montagny, mais pour l'ensemble de la paroisse, n'hésitez pas à en parler, soit à un conseiller de paroisse, soit à moi... J'ai déjà une personne intéressée à participer à cette réflexion. C'est l'occasion de proposer des choses un peu différentes et novatrices...
- ▶ A part cela, la prochaine Assemblée aura lieu le 21 avril, après les Fêtes de Pâques. Donc sachez déjà qu'il y aura en principe 11 jeunes qui vont prendre part à la cérémonie des **Rameaux**, qui aura donc lieu à Mathod, avec un chauffage provisoire qui sera mis en place par la Commune, car elle aura lieu le 24 mars ! Qu'il y aura à nouveau des recueils de la Semaine Sainte proposés à l'église de Champvent du mardi au Jeudi-Saint, et bien sûr, il y aura la célébration de Vendredi-Saint à Montagny, et le culte de Pâques à Chamblon.

DIVERS

- **Recherche d'un nouvel organiste** : nous avons 4 candidatures, qui viennent de nous parvenir, toutes de personnes venant de loin, voire de très loin (trois viennent du Nord de l'Italie, et 1 de Bâle). Je viens de recontacter pour la 2^e fois les différents professeurs d'orgue de la région, afin d'essayer de trouver quelqu'un qui ne fasse pas autant de kilomètres pour venir animer musicalement nos cultes.
- **Sapin Solidaire** : recherche de bénévoles pour assurer un temps de présence au Marché de Noël, dans le stand. S'inscrire sur le site internet.
- **Vente des plaques de chocolat du CSP** – A la sortie, Fr. 5.— la plaque.

Annexe 2

EERV Nord vaudois

Assemblées paroissiales, automne 2023

Message du Conseil régional (CR)

Salut cordial de la part du CR

« Ensemble, redessignons l'avenir de l'EERV dans le Nord vaudois » : bilan

Initiée par le Conseil régional, la démarche participative ambitieuse a été lancée au printemps 2021. Elle visait à contribuer au renouvellement de la vie en Eglise souhaitée par l'EERV. Elle répondait aux attentes du synode et du conseil synodal en portant l'accent sur trois axes: Enfance-familleS, activités Jeunesse, transition écologique et sociale (TES).

En mars 2022, les délégués à l'assemblée régionale AR approuvaient la **Réorganisation de l'EERV dans la Région** du Nord vaudois. Ce dispositif, fruit de consultations et échanges intenses avec l'ensemble des conseils et ministres actifs dans la Région, est opérationnel depuis septembre 2022. Rappelons que le cœur de la réforme consiste à introduire davantage de souplesse dans notre région en offrant à chaque paroisse la possibilité de construire des activités avec différents ministres tout en gardant un ministre référent afin de construire et consolider la communauté. Les ministres sont appelés à faire équipe ensemble, mettant en valeur les charismes respectifs.

Un bilan réjouissant après une première année de mise en œuvre a été présenté aux délégués à l'AR d'automne. Cette étape marque le terme de la démarche engagée voici deux ans. Le conseil régional exprime sa reconnaissance à l'ensemble des personnes qui se sont investies et qui poursuivent leur action dans ce cadre renouvelé. Les conditions cadres sont posées, à chacun de les faire fructifier.

Situation financière des paroisses et modulation des contributions

Le conseil régional a procédé et partagé avec les cp et les trésoriers les résultats d'une analyse exhaustive, objective de la situation financière des paroisses. Compte-tenu de l'importance énorme des contributions dans les charges paroissiales, les délégués à l'AR ont approuvé la **modulation des contributions** paroissiales pour 2024. Cette modulation allège modestement les contributions des paroisses en difficultés financières par les paroisses en situation relativement aisée. La modulation est l'expression tangible de solidarité financière interparoissiale. Le conseil régional invite l'EERV à mettre en œuvre une démarche analogue au plan cantonal.

Renouvellement du corps ministériel. Depuis la rentrée de septembre, plusieurs forces vives ont rejoint les ministres au service des 10 paroisses et des activités régionales de l'EERV. La dotation attribuée à la Région (équivalents à 14.8 postes plein temps) est pleinement occupée par 22 ministres et animateurs-trices. Une source de reconnaissance et de satisfaction.

Accueil des réformés du secteur Baulmes-Vuiteboeuf : suite à la demande du conseil régional de la région Orbe-Vallée de Joux, les réformés des deux communes bénéficient de l'action des ministres de la Région. Ce dispositif, mis en œuvre depuis septembre pour 2 ans. Le conseil synodal soutient le projet.

Une **nouvelle législature** démarre l'été prochain. Les laïcs disposant de compétences spécifiques ou généraliste sont bienvenus pour accompagner, orienter les activités des divers ministères. Signalez votre intérêt pour mettre vos talents à disposition de la Vie en Eglise dans le Nord vaudois. Les conseils de paroisse, Formation et accompagnement, Présence et Solidarité, les ministres renseignent volontiers.

Le site internet renouvelé <https://www.eerv.ch/Nordvaudois> informe tout un chacun sur les activités variées des paroisses et de la région.

Le Conseil régional remercie chacune et chacun qui s'engage en faveur du témoignage de la Parole du Christ dans le Nord vaudois.

Le Conseil régional, novembre 2023



Pour l'Assemblée paroissiale

19 novembre 2023 - Champvent

Informations du synode ordinaire des 3-4 novembre 2023

Le Synode s'est réuni pour sa session ordinaire au Parlement. Lieu privilégié traduisant la confiance accordée par le Canton de Vaud dans la Constitution dont on fête les 20 ans cette année

Le CS était dans sa nouvelle configuration : premier synode donc pour Laurence Bohnenblust-Pidoux, Michel Blanc et Philippe Leuba qui semblent bien prendre leurs marques.

Les 2 points principaux qui ont occupé le Synode sont le budget 2024 et la Gouvernance.

Budget

Le budget proposé présentait un déficit de 588'155 CHF (plus bas que le déficit budgété pour 2023 et inférieur à la perte effective de 2022). Le Synode n'a pas accepté la mise en place d'une *solution de gestion du temps et des absences* trop onéreuse (50'000 CHF).

Centre culturel des Terreaux : travaux de rénovation impératifs. La saison 2024-2025 sera une année blanche pour le Centre (pas de représentation).

La cible Terre Nouvelle de l'EERV a été fixée à nouveau à 1'700'000 CHF pour 2024.

Dans le processus de réduction des postes, il sera demandé à chaque Région d'assumer un demi-poste devenu vacant pour espérer une répartition équitable des nouvelles forces attendues. Chaque Région choisira quel demi-poste de sa dotation ne sera pas repourvu.

Gouvernance

Après une consultation générale sur 6 mois et qui a concerné 230 personnes, le mandataire du Conseil synodal (Strategos) a délivré un rapport intitulé « Diagnostic partagé ».

Dès lors, 2 rapports vont être préparés avec les grandes options en matière de gouvernance à l'échelle cantonale et en matière de structure ecclésiale. Une des questions qui seront soulevées est de décider si l'on simplifie ou non les échelons de la structure de notre EERV en supprimant le niveau régional (Assemblée régionale et conseil régional) ou plutôt les structures paroissiales (en ne faisant que des secteurs paroissiaux et regroupant les tâches au niveau de la Région).

Autres points – informations

Le Synode a vu quelques reflets de l'assemblée générale de la CEVAA (Communauté des Eglises en mission) tenue en Côte d'Ivoire et à laquelle le pasteur Laurent Zumstein (CS) a participé

Il a pu prendre connaissance également du texte commun rédigé par la plateforme interreligieuse du Canton de Vaud et signé par l'Église catholique romaine dans le Canton de Vaud (FEDEC-VD), l'Église évangélique réformée du Canton de Vaud (EERV), la Communauté israélite de Lausanne et du Canton de Vaud (CILV), la Fédération anglicane et catholique chrétienne dans le Canton de Vaud (FACCV), l'Union vaudoise des associations musulmanes (UVAM), la Fédération évangélique vaudoise (FEV) dont voici un extrait :

« En tant que responsables religieux, nous demandons à chacun et à chacune de préserver dans notre Canton la paix religieuse, de rejeter tout discours qui appelle à la haine et à la guerre, de rechercher le respect mutuel et la cohésion sociale. »

« Nous réaffirmons notre engagement en faveur du respect de la dignité humaine. Nous nous engageons à maintenir le lien social portant la flamme de l'espérance dans nos cœurs et œuvrant ensemble pour un monde où la diversité est encouragée et vécue de façon positive. »